

[Text]

In 1983, business immigrants brought \$820 million to this country, and equally important, created about 4,600 jobs for Canadians. The target we are aiming for in this category in 1985 is 2,200 new immigrants. The report on the levels for 1985 recognized that immigration to Canada has been lower than traditional levels in 1983 and in 1984 and that this trend will continue throughout 1985. During the next few months we will review immigration policy, including the way immigration levels have been arrived at. This policy review will include consultations with provincial and territorial governments and interested non-governmental organizations.

As most members know, Rabbi Gunther Plaut has been conducting an in-depth review of our refugee determination system. We will respond quickly to his recommendations with appropriate and effective action. Canada will continue its humanitarian approach to persons seeking refugee status. I would also like to add that any review of our immigration programs will reflect a strong commitment to maintaining Canada's lead role in the world community and to helping those who suffer due to persecution and civil strife. Our refugee quota for 1985 has been increased by 10%.

In conclusion, I would like to extend to all members of this committee an invitation to participate fully in the various reviews and action programs that I have outlined. The goals we should be striving for are basic. We must develop a skilled labour force that can meet the needs of the future. We must promote economic growth to create new jobs and opportunities. We must ensure equality of opportunity, equality in competition and equality of access to jobs. In short, we must promote fair change and a fair deal for all Canadians.

• 1555

Thank you, Mr. Chairman.

**The Vice-Chairman:** I would like to thank the Minister. I am sure the Minister will be open to questions. If you wish to ask a question would you so indicate by raising your hand and getting the eye of the clerk; he will put your name on the list. Because of the large number of members in this committee and the shortness of time, since this is probably the only time before Christmas that we will be able to speak with the Minister, I want to limit the first round of questions to about 10 minutes and thereafter to about five minutes. That is not a hard and fast rule, it is just to see how it goes, to give as many people as possible who wish to question an opportunity to do so. I would then ask Mr. Dingwall . . .

**Mr. Dingwall:** On a point of order, is that 10 minutes for the lead speakers and then five?

**The Vice-Chairman:** Yes.

[Translation]

En 1983, les gens d'affaires immigrants ont apporté 820 millions de dollars dans ce pays et il est important de signaler qu'ils ont créé environ 4,600 emplois au Canada. L'objectif que nous visons pour cette catégorie en 1985 est de 2,200 nouveaux immigrants. Le rapport sur les niveaux d'immigration pour 1985 indique que l'immigration au Canada sera inférieure au niveau traditionnel établi en 1983 et en 1984 et que cette tendance se poursuivra en 1985. Au cours des prochains mois, nous étudierons la politique en matière d'immigration y compris les méthodes d'établissement des niveaux d'immigration. Dans le cadre de cette revue de la politique, nous consulterons des représentants des gouvernements des provinces et des territoires ainsi que des représentants d'organismes non gouvernementaux.

Comme la plupart d'entre vous le savent déjà, le rabbin Gunther Plaut a entrepris une étude approfondie de notre système de détermination du statut de réfugié. Nous donnerons suite à ses recommandations avec les mesures appropriées. Le gouvernement du Canada continuera d'accorder le statut de réfugié pour des raisons d'ordre humanitaire. J'aimerais ajouter que toute révision de nos programmes d'immigration reflétera l'engagement ferme de maintenir le rôle du Canada dans le monde lorsqu'il s'agit de venir en aide à ceux qui souffrent de persécution ou de guerre civile. Notre quota de réfugiés pour 1985 a été augmenté de 10 p. 100.

En conclusion, je voudrais inviter tous les membres du Comité à participer pleinement aux différentes études et aux divers programmes d'action que j'ai soulignés. Les buts que nous devons chercher à atteindre sont fondamentaux. Nous devons préparer une main d'oeuvre compétente pour les besoins de demain. Nous devons promouvoir une croissance économique susceptible de créer des emplois et des perspectives d'avenir. Nous devons assurer l'égalité des chances, l'égalité dans la concurrence et l'égalité d'accès aux emplois. Bref, nous devons promouvoir un changement équitable et une répartition équitable pour tous les Canadiens.

Merci, monsieur le président.

**Le vice-président:** Je voudrais remercier la ministre qui, j'en suis sûr, est prête à répondre à vos questions. Si vous désirez l'interroger, faites-le savoir au greffier en levant la main: il inscrira votre nom sur sa liste. Étant donné le grand nombre de membres de notre comité et le peu de temps à notre disposition, et puisque c'est sans doute la dernière fois avant Noël que nous pourrions interroger la ministre, je voudrais limiter le premier tour des questions à 10 minutes environ, puis à 5 minutes. Il ne s'agit pas d'une règle immuable; elle nous permettra de voir comment vont les choses et de donner à autant de membres que possible la possibilité de l'interroger. Je demande donc à M. Dingwall . . .

**M. Dingwall:** Un rappel au règlement: s'agit-il de 10 minutes pour les députés qui ouvrent le bal, puis de 5 minutes pour les autres?

**Le vice-président:** En effet.